

COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES

DIVULGATIONS PUBLIQUES

(PRATIQUES DE SOUSCRIPTION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS) **Au 30 Juin 2022**

Politique de divulgation

Le présent document fait état des divulgations par la Compagnie de Fiducie Peoples (« CFP ») conformément à la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). Ces divulgations visent à offrir aux participants au marché une plus grande transparence, davantage de clarté et une plus grande confiance du public dans les activités de souscription de prêts hypothécaires résidentiels de la CFP.

Ces divulgations sont publiées tous les trois mois dans la partie divulgation réglementaires du site Web de la CFP.

Le rapport fait l'objet d'un examen interne, mais il n'a pas été vérifié par les vérificateurs externes de la CFP.

Divulgations propres aux prêts hypothécaires

Pour les prêts hypothécaires résidentiels, l'on a recours dans le cadre du processus d'approbation des demandes de crédit à une combinaison de critères touchant la politique de prêt, de directives sur les prêts et de souscriptions. Les principaux facteurs pris en considération sont l'abordabilité, le dossier de crédit et d'emploi, la nature du revenu, la qualité de la garantie et le ratio prêt-valeur (« RPV ») de la propriété résidentielle. Aux fins des présentes divulgations, le « prêt hypothécaire résidentiel » comprend un prêt consenti à un particulier qui est garanti par une hypothèque sur un immeuble résidentiel (c'est-à-dire un immeuble d'un à quatre logements). À l'heure actuelle, la CFP n'offre pas de marges de crédit adossées à un bien immobilier. Le RPV constitue une évaluation du pourcentage de la valeur des sûretés qui peut être utilisé pour appuyer le prêt.

Une analyse du montant et du pourcentage du total des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par rapport à ceux qui ne le sont pas, regroupés en fonction de la concentration géographique, figure dans le tableau qui suit. Aux fins de la présente section, le terme « assuré » s'entend des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par la SCHL contre le défaut de paiement de l'emprunteur (les chiffres sont véritables).

				Au 30 Juin 2022	
Type/Province	Principal résidue	Pourcentage non assuré	Principal résiduel	Pourcentage assuré	
	non assuré		assuré		Total
Colombie-Britannique	4 643 172.	60,87%	262 040 242.	15,83%	266 683 414.
Alberta		,%	434 439 278.	26,24%	434 439 278.
Ontario	2 985 384.	39,13%	753 233 780.	45,50%	756 219 164.
Quebec		,%	109 778 058.	6,63%	109 778 058.
Manitoba		,%	22 332 570.	1,35%	22 332 570.
Saskatchewan		,%	72 018 541.	4,35%	72 018 541.
Nouveau-Brunswick		,%	375 965.	,2%	375 965.
Terre-Neuve-et-Labrador		,%	1 243 546.	,8%	1 243 546.
Nouvelle-Écosse		,%	144 545.	,1%	144 545.
Total	7 628 556.	100,00%	1655 606 524.	100,00%	1663 235 081.

Le tableau suivant indique le pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels classés en fonction des périodes d'amortissement.

	Au 30 Juin 2022		
Amortissement	Principal résiduel	%	
Intérêts seulement	292 363.	,2%	
Moins de 20 ans	68 537 130.	4,12%	
20 - moins de 24 ans	109 474 434.	6,58%	
25 - moins de 29 ans	1155 905 573.	69,50%	
30 - moins de 34 ans	294 184 001.	17,69%	
35 ans et plus	34 841 579.	2,09%	
Total	1663 235 081.	100,00%	

Le tableau qui suit indique le RPV moyen pour le total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés nouveaux à la fin du premier trimestre (T1, regroupés en fonction de l'emplacement géographique

		T2 2022	
RPV	Montant en principal	Pourcentage RPV moyen	
Colombie-Britannique		0.00%	
Ontario		0.00%	
Total			

L'incidence que pourrait avoir un ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation de l'entreprise est jugée faible, puisque le portefeuille non assuré représente moins de 10% de l'ensemble de notre portefeuille de prêts hypothécaires pour habitations unifamiliales. Le portefeuille non assuré est souscrit de manière prudente, limité à certains marchés et présente un rapport prêt-valeur moyen de 64.35%. Le portefeuille de prêt hypothécaire à l'habitation est bien sécurisé et a un rapport prêt-valeur bien en dessous de la limite maximale de 80 %.